

Définitions (rappel) :

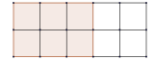
Soit a et b deux nombres, avec a non nul, le nombre $\frac{a}{b}$ est le **quotient** de a par b, c'est-à-dire le **nombre qui multiplié par b donne a**.

Vocabulaire :

- Quand a et b sont des entiers, on utilise plutôt le mot « **fraction** ».
- a est le **numérateur**, b est le **dénominateur**.

1°) En 1 minute, donne plusieurs **écritures fractionnaires** de 1,5 et $\frac{3}{5}$ (utilise le dessin si nécessaire) :

1,5 =



$\frac{3}{5} = \dots\dots\dots$

2°) Enoncer la règle qui permet d'obtenir de telles égalités

On ne change pas la valeur d'un quotient ...

3°) Complète : $\frac{3}{4} = \frac{\dots}{18}$ $\frac{24}{32} = \frac{\dots}{4}$ $\frac{3 \times 5868}{5868 \times 15} = \dots$
 $\frac{a}{10} = \frac{a \times 2}{5 \times 2} = \frac{\dots}{\dots}$ donc « diviser un nombre par 10, c'est comme le »

4°) $\frac{2,7}{1,5} = \frac{2,7 \times \dots}{1,5 \times 10} = \frac{\dots}{15} = \frac{\dots \times \dots}{5 \times 3} = \frac{\dots}{\dots} = \dots$ $\frac{3}{0,8} = \dots = \frac{\dots}{8} = \dots = \frac{\dots}{4} = \dots$

On retiendra : un quotient de deux nombres décimaux peut toujours s'écrire sous la forme d'une

5°) **Simplifier une fraction** c'est l'écrire avec un numérateur ou un dénominateur plus petit. La rendre **irréductible**, c'est ne plus pouvoir la simplifier davantage.

$$\frac{14}{4} = \frac{7 \times 2}{2 \times 2} = \dots \qquad \frac{105}{30} = \dots$$

6°) Pour simplifier rapidement une fraction, il faut connaître **des règles de divisibilité**.

Un nombre est divisible par 2 si

Exemple :

Un nombre est divisible par 3 si

Exemple :

Un nombre est divisible par 4 si

Exemple :

Un nombre est divisible par 5 si

Exemple :

Un nombre est divisible par 10 si

Exemple :